

Électricien / Électricienne du bâtiment (H/F)

Électricien / Électricienne du bâtiment (H/F)

DORMANS (51700)

Publié le 30/03/2022 - offre n° 130VFRJ

Sous l'autorité et avec l'appui du Responsable du Service Technique de la Mairie de Dormans, vous serez en charge de :

- Réaliser des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques dans des bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel selon les règles de sécurité.
- Réaliser et poser des chemins de câbles et des conduits électriques en apparent ou en encastré
- Raccorder des armoires électriques aux équipements de locaux domestiques ou tertiaires
- Câbler et raccorder des installations très basse tension (téléphonie, informatique, alarmes, ...)
- Diagnostiquer une panne et effectuer des travaux de dépannage et de maintenance
- Réaliser des supports et des armoires électriques
- Contrôler des installations électriques
- Entretien des aires de jeux et équipements sportifs
- Renseigner les documents de suivi de l'activité
- Fixer et raccorder des éléments basse tension
- Lire/utiliser des plans et schémas
- Câbler un matériel
- Positionner et raccorder une armoire électrique aux équipements de locaux domestiques ou tertiaires
- Connecter des équipements électroniques
- Réaliser des petits ouvrages de maçonnerie/plomberie/menuiserie ponctuellement
- Contrôler la conformité des travaux jusqu'à réception

Les conditions :

Un contrat à durée déterminée de 3 mois pouvant être renouvelé. Possibilité d'un nouveau contrat à durée indéterminée et/ou en titularisation dans la fonction publique territoriale grâce à l'accompagnement du Responsable Hiérarchique.

Une ambiance de travail chaleureuse et de qualité ainsi que le confort d'horaires fixes, dans un environnement vert à 40 mn de Reims, la commune de Dormans offre un cadre de travail agréable.

Les Avantages :

Une affiliation au CNAS vous permettra de bénéficier d'avantages à prix réduits pour des places de cinéma/parc d'attraction/spectacles/autres billetteries, des locations de vacances, ou encore des chèques culture/lire/vacances à prix avantageux, un forfait sport et des chèques bien être pour certaines salles de sport ; également, sous réserve d'une ancienneté minimale de 1 an dans la fonction publique, le privilège d'un prêt personnel à taux préférentiel.

Vous bénéficiez d'une indemnisation mutuelle de 10 à 15€/mois si vous optez pour une mutuelle labellisée Fonction Publique Territoriale.

Le salaire :

Salaire mensuel brut entre 1700 € et 1750 € - selon la grille salariale de la Fonction Publique Territoriale
Prime d'assiduité annuelle après 1 an d'ancienneté.

 Contrat à durée indéterminée
Contrat tout public

 35h
horaires normaux

 Selon grille sala

Profil souhaité

Expérience

2 ans 

Compétences

Changer ou réparer un élément ou un ensemble défectueux  Règles et consignes de sécurité 

PEMP du groupe A (CACES R 486-A) - A partir du 01/01/2020 Réaliser une intervention nécessitant une habilitation

Utilisation d'appareils de mesure électrique (multimètre, ...) Utiliser un engin nécessitant une habilitation

Savoir-être professionnels

Autonomie Rigueur Travail en équipe

Permis

B - Véhicule léger 

Informations complémentaires

- Qualification : Ouvrier qualifié (P1,P2)
- Secteur d'activité : Administration publique générale